

QUITTANCE DE LOYER

Quittance de loyer du mois de **décembre 2016**

Adresse de la location :

27 bis rue de Launay

91 400 ORSAY

Je soussignée Christine LE MERLUS, copropriétaire du logement désigné ci-dessus, déclare avoir reçu de **M Théo Capron.**,
la somme de **cinq cent soixante-dix euros / 570 euros**,
au titre du paiement du loyer et des charges pour la période de location
du 1 / 12 / 2016 au 31 / 12 / 2016
et lui en donne quittance, sous réserve de tous mes droits.

Détail du règlement

| | | |
|--------------------------|------------------|--------------|
| Loyer : | 520 | euros |
| Provision pour charges : | 50 | euros |
| Total du loyer : | 570 | euros |
| Date du paiement : | le 1 / 12 / 2016 | |

Fait à Les Clayes sous Bois, le 4 janvier 2017

Christine Le Merlus



Cette quittance annule tous les reçus qui auraient pu être établis précédemment en cas de paiement partiel du montant du présent terme. Elle est à conserver pendant trois ans par le locataire (article 7-1 de la loi n° 89-462 du 6 juillet 1989)